



POURQUOI SE CONFESSER A UN HOMME QUAND ON PEUT DEMANDER PARDON TOUT SEUL ?

Nous nous souvenons de l'appel du prophète Joël, entendu au début du Carême, je cite: "*Revenez à moi de tout votre cœur, dans le jeûne, les larmes et le deuil ! Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu, car il est tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour, renonçant au châtiment*"(Jl2, 12-13). L'un des moyens, cependant, pour revenir vers le Seigneur, c'est le moyen du « *Sacrement de la Réconciliation* ». La parabole du fils qui a réclamé à son père sa part d'héritage et qui, après avoir tout dépensé, a ressenti le besoin de revenir vers son père, non pas comme un fils, mais comme un serviteur, est pour nous un bel exemple d'un retour qui permet un renouvellement de notre vie baptismale et la restauration de la plénitude de la grâce dans notre vie. Certes, cela se fait à travers la confession. Mais comme nous le savons, l'une des difficultés les plus courantes, c'est de se confesser à un homme. Certains sont allés jusqu'à demander : pourquoi se confesser à un prêtre quand on peut demander pardon tout seul ?

En effet, il est toujours possible de demander directement pardon à Dieu quand nous péchons et c'est là même, la première attitude à avoir. Nous pouvons nous-mêmes pardonner les péchés dits « *vénies* » directement sans passer par la confession. C'est d'ailleurs ce qui se passe quand nous demandons pardon lors de notre prière du soir ou à la messe dans la démarche pénitentielle. Il n'en est pas de même pour les péchés dits « *mortels* » qui ne sont pardonnés que sacramentellement. C'est le Christ qui a voulu que ce pardon sacramentel passe par un homme. Le Christ a confié ce ministère de la réconciliation à ses apôtres après la résurrection. Les évêques, leurs successeurs et les prêtres, collaborateurs des évêques, ont reçu eux aussi cette capacité par le sacrement de l'ordre. Cela est dit explicitement dans la prière sacerdotale

En célébrant le sacrement de la réconciliation, le prêtre est en fait, le signe et l'instrument de l'amour miséricordieux de Dieu, envers le pécheur. Car la réconciliation est une histoire d'amour. Se confesser à un prêtre fait partie du mystère de l'incarnation. Celui qui nous pardonne, c'est bien le Christ. Mais il le fait à travers un prêtre qui représente Jésus et à QUI, il prête son humanité. Se confesser à un homme signifie, en effet, le don de l'incarnation ; ce mystère incroyable où Dieu lui-même se fait proche au point de faire l'un de nous, pour nous dire avec les mots humains, dans notre vie humaine, à quel point il nous aime et veut nous sauver. Cela est d'ailleurs vrai pour tous les sacrements qui nous transmettent le salut par l'humanité du Christ. On ne peut pas aller au Père sans passer par le Fils, comme Jésus le dit en St Jean : « *personne ne va vers le Père sans passer par moi* »(14, 6). On ne peut pas aller au Fils sans passer par son humanité. Et aujourd'hui cette humanité est continuée, prolongée dans et par l'Eglise et spécialement dans le ministère sacerdotal, dans l'humanité des prêtres. Ainsi, nous disons dans la liturgie que le prêtre agit « *in persona christi capitis* », en la personne du Christ tête.

En fin, nous nous confessons à un homme parce que cela correspond à notre humanité. Nous sommes des êtres humains. Nous avons besoin d'entendre dans notre langage humain que nous sommes pardonnés. Ce n'est pas le cas quand on s'adresse directement à Dieu... Sans oublier qu'un certain nombre de nos péchés ont offensé nos frères et même l'Eglise, à qui nous ne pouvons pas forcément demander pardon. Le prêtre les représente tous, et par son intermédiaire, c'est à eux que nous demandons aussi pardon. Même les fautes les plus personnelles concernent d'une certaine façon tous les hommes, car nos péchés empêchent le progrès de la sainteté du monde. Alors Il est vrai qu'il est difficile de se confesser à un homme et que c'est une démarche d'humilité, mais cela fait partie de l'amour. Car tout amour véritable est humble et demande de se reconnaître devant l'autre en vérité.

Bonne Montée vers La Joie Pascale !

P. Homanès Laboche, curé

LA VIE DE LA PAROISSE ...

Dates à retenir pour les enfants et les familles

- **13 mars** de 16h à 18h à la maison paroissiale : **3^{ème} étape pour les enfants de 7 à 12 ans** se préparant au baptême
- **16 mars** de 10h à 12h à la maison paroissiale : **Temps fort 1^{ère} étape vers la 1^{ère} communion** pour les enfants qui n'ont pas pu être présents le 13 janvier
- **23 mars** de 10h30 à 11h30 à l'église de Landivisiau : **Célébration du pardon** pour les enfants se préparant à la 1^{ère} communion



10 mars : Dimanche de la Générosité, Table ouverte

Si vous souhaitez accueillir à votre table,
contactez la maison paroissiale au 02 98 68 11 63



Alleluia ! 31 MARS 2024 Alleluia !

Le tombeau est vide ! Resurrexit !

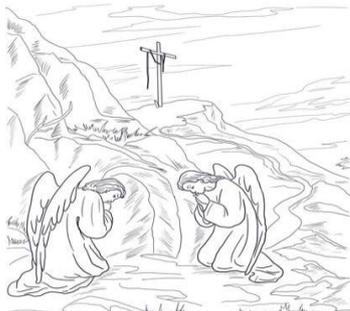
Mais la table de la résurrection vous attend !

Sur le principe du repas partagé

(chacun apporte quelque chose)

Petit, grand, seul, en couple, en famille, avec des amis...

Tout le monde est bienvenu au repas de Pâques !



Préparation de la salle le samedi 30 mars à partir de 17 h.

Dépôt des plats le dimanche 31 mars entre 9h et 10h15

avant la messe de la Résurrection (10h30).

à la Maison paroissiale de Landivisiau
(2, place de Lourdes)

*Pour plus de renseignements...
pour confirmer votre présence,
pour apporter vos idées,
pour proposer votre aide à l'installation
de la salle...*

Vous pouvez contacter :

Marie Molina :

06 75 91 09 87 molinamarie29@gmail.com

Rolande Bailly : 06 77 84 97 78

Maison paroissiale : 02 98 68 11 63

secretariatparoissebrolandi@orange.fr

Début des festivités à 12h.

Ensemble à Lourdes avec Monseigneur Dognin : en avril 2024

Le pèlerinage se veut ouvert à tous : paroissiens du diocèse, enfants, jeunes, parents, grands-parents, personnes malades ou handicapées, hospitaliers, groupes... **Pour les collégiens et lycéens :** du 21 au 27 avril

Pour les paroissiens, du 22 au 27 avril 2024. Renseignements auprès de J P Méar : 06 16 04 97 40

Permanences pour renseignements et inscriptions à la MP de 10h à 11h15, Samedis : 2 et 9 mars.

Attention ! Clôture des inscriptions : samedi 16 mars

Des vidéos pour nous accompagner spirituellement durant le Carême

(proposées par le diocèse)

La 1^{ère} : Réflexion du P. Jean-Michel Moysan autour du thème : "**Le carême : combat spirituel contre la violence**"

<https://www.youtube.com/watch?v=GjJaHxF430Y>

27 février : La lutte contre la violence en famille

5 mars : Combat spirituel au travail

12 mars : Contre la violence envers la création

19 mars : Violence contre soi-même

26 mars : Combat spirituel contre la violence envers Dieu

Pour visionner les vidéos, s'abonner à la newsletter en page d'accueil sur : www.diocese-quimper.fr

Préparons-nous à la fête de Pâques !

Célébrations pénitentielles avec absolution collective

- Mercredi **20 mars** à 16h à **Sizun**
- Jeudi **21 mars** à 16h à l'église de **Landivisiau**
- Vendredi **22 mars** à 16h à **Plouzévé**



Confessions individuelles

Samedi 30 mars
à la Maison paroissiale
(toute la matinée)

Dimanche des Rameaux 24 mars

Plouvorn : Rassemblement devant la Résidence Saint Roch à 10h15

Bénédiction des rameaux et procession vers l'église, messe à 10h30

Landivisiau : **Départ de la procession à 10h15 de la chapelle de Lourdes, messe à 10h30 à l'église**

Sizun : Bénédiction des rameaux, messe à 10h30.



SEMAINE SAINTE

- Mercredi 27 mars, messe **chrismale** à 18h30 à la cathédrale de **Quimper**
- Jeudi 28 mars, célébration de la **Cène** à 20h à **Plouzévé**.
- Vendredi 29 mars, **Passion du Seigneur, Vénération de la Croix** à 20h à **Bodilis**.
- Samedi 30 mars, **Vigile pascale** à 20h à l'église de **Landivisiau**
- Dimanche 31 mars, messe de **Pâques** à 10h30 à **Landivisiau, Plouzévé et Sizun**.



Pâques des Malades : Jeudi 4 avril à 16h à la chapelle de Lourdes

AGENDA PAROISSIAL

15 mars	De 20h à 22h, soirée pour les fiancés sur « Le sacrement du mariage »
16 mars	Rendez-vous avec la bible à St Jacques-Guiclan de 14h à 18h. « Ta foi t'a sauvé... » (Ha 2,4 ; Mt 9,22 ; etc.) Puis les samedis 13 avril et 25 mai
20 mars	15h : Réunion des responsables d'églises : les fêtes patronales et les pardons de la paroisse. Si un responsable n'est pas disponible, il peut se faire remplacer.
Permanences pour les demandes de baptême	
-Mardi de 9h30 à 10h30 : 5, 19 et 26 mars	-Samedi de 10h à 11h : 9 mars
- Jeudi de 17h30 à 18h30 : 14 mars	Apporter un acte de naissance et un chèque
Connaissance des grandes religions actuelles : Module de formation proposé par le diocèse	
• 5 lundis, de 9h à 16h30 au Juvénat Notre-Dame de Châteaulin en avril et mai. Ouvert à tous. Inscription avant le 25 mars 2024 : https://form.jotform.com/240322842984358	

Nous nous unissons au deuil des familles :

à **Landivisiau** : Denis DELARCHE, Marie Suzanne JEZEQUEL, Claire PERSON, Josée GRANDMONTAGNE, Marie Thérèse CAROFF, Agnès CROGUENNEC, Jean Paul SIOU, André BOZARD, Pierre FLOCH, Jeannette LARVOR.

à **Lampaul** : José ESTEVES

à **Guimiliau** : Michelle LE GALL, Christian JEZEGOU.

à **Plouvorn** : Pierre BRANELLEC, Félix MOGUEROU, Francine GRALL.

Dimanche 17 mars, messe en lien avec les obsèques de Joseph ROPARS.

Plouzévé : Dimanche 25 février, messe en lien avec les obsèques de Francine GRALL.

à **Plougourvest** : Yvonne LABASQUE, Maurice TIGREAT, Janine EPPE

à **Plougar** : Pierre LE FLOCH,

à **Plouneventer** : Yves ABGRALL (de Saint Servais), Alphonsine EOZENOU,

à **Saint Vougay** : Jean EDERN,

Samedi 24 février, messe anniversaire pour Jeanne CORRE et messe en lien avec les obsèques d'Yves ABGRALL.

à **Guiclan** : Jean KERGOAT. Samedi 2 mars, messe en lien avec les obsèques de Jean KERGOAT.

à **Commana** : Aline LEDAN, Hélène KERBRAT, Marie-Ange DESBORDES, Alain PAUGAM, Jean LE MENN.

Dimanche 17 mars, messe en lien avec les obsèques d'Hélène KERBRAT et de Jean Le Menn.

à **Locmélard** : Denise EUZEN

à **Sizun** : Dimanche 25 février, messe en lien avec les obsèques de Denise EUZEN.

INTENTIONS DE MESSES DU MOIS DE MARS 2024

Messes recommandées à l'occasion d'obsèques, de la Toussaint (nominatives), d'occasions particulières (dans ce cas, peuvent être anonymes – le demander)

2 – 3 Mars

3^{ème} Dimanche de Carême

Samedi à 18h	Dimanche à 10h30		
Guiclan	Plouzévéde	Landivisiau	Sizun
Chantal MELOT Simone LAVANANT Marie José FERS François GUILLERM Guillaume ABGRALL Jacqueline ROLLAND	M.Françoise PAUGAM Anne Marie GUEGUEN Marie PRIGENT Marcel GRALL Jean CLEGUER Julienne LE NAN	Fam.André COQUIL François CORRE Jean OLLIVIER Françoise MANACH Odette PENGAM Marie Thérèse GUEVEL	Anne PENNEC Thérèse PICHON Germaine QUERE Marie RIOU Lucien GUILLERM Lucienne GUEGUEN

9 – 10 Mars

4^{ème} Dimanche de Carême

Plouneventer	Plouzévéde	Landivisiau	Sizun
Fam.MORIZUR-GUILLEMOTO Marie GODEC Mimi SIFFIER Michel JEZEGOU Jeanne CORRE Jeanne Louise KERBOUL	Louise CREIGNOU Jean PORHEL Jeanne QUILLEVERE Marguerite CAILL Paulette MOYSAN Marcelle COURIOL	Jacques LESVEN Marguerite DONVAL Jean Michel GUIVARCH Alice LE BER Jean Paul KERLEO Herveline PENGAM	Raymond CASTEL Lucien LEON Roger KERAMBLOCH Marie Odile LE MER François MEVEL Marie LAPOUS

16 – 17 Mars

5^{ème} Dimanche de Carême

Guiclan	Plouvorn	Landivisiau	Commana
M.Madeleine NORMAND Xavier LE ROUX Joséphine QUEINNEC Joséphine STEPHAN Anne Marie MINGAM Jeanne JEZEQUEL	Yves LE JEUNE Yves JEZEQUEL Robert CADIOU Gilbert ROLLAND François CARDINAL Joseph CUEFF	Daniel MEAR Josette KERLANN Yvon MADEC Marie Olive CREACH Marie OLLIVIERnée BERTHOU Joël GUEGUEN	Yvette CUEFF Jeanne LE ROUX Jeanne ELLEOUET Louis HERRY Jean PERON Lucien KERBRAT

23 – 24 Mars

Dimanche des Rameaux

Plouneventer	Plouvorn	Landivisiau	Sizun
Claude GUILLEMOTO Yvonne MAUDIRE née GUILLERM Jean PENVEN Denise JEZEQUEL Jeanne COAT Louis ROUDAUT	Monique JAOUEN Yvonne MEARNée GORREC Gisèle TONNARD Yvonne SAOUT Brigitte BERROU Pascal PRIGENT	Jean Luc QUEGUINER Annie AUFFRET Yvonne EUZEN Anne Marie MARTIN Louise BOULCH Annick LE BAIL	Emile TOULLEC M. France LE SAOUT M.Thérèse MORVAN Thérèse BELLEC François RANNOU M.Gabrielle ABGRALL

30 – 31 Mars

Dimanche de Pâques

Landivisiau	Plouzévéde	Landivisiau	Sizun
20h Veillée pascale (pas d'intentions de messes)	Jean Yves COMBOT Bernadette GUILLERM Marguerite ABALEA Louis DENIEL Yvonne KEROUANTON Dominique SIMON	Anne Marie LAMER Marie Pierre HIRRIEN Marie Aline GUEGUEN Marie Louise LE GALL Hervé GOURVES Louis POULIQUEN	André JACQ Suzanne LE ROUX Simone GUEGUEN Jacques QUEGUINEUR Yvonne ELLEOUET Amélie CLOAREC

Parution du prochain *Lien* : 24 mars

Retrouvez notre site internet par le site du diocèse : www.diocese-quimper. → Nos paroisses

MESSES EN SEMAINE

Chapelle de Lourdes

- **mardi*** à 18h
- **jeudi** à 18h
- **vendredi** à 9h15

**Mardi, avant la messe, à partir de 17h, Adoration du S^t Sacrement
* 17h30 à 18h : Présence pour accueil, dialogue, écoute, confession*

Eglise de Plouvorn

- mercredi à 9h15

Eglise de Locmélard

- samedi à 9h30
(pas de messe le 30 mars)

Messe à St Jacques :
Dimanche à 10h

Temps de prière

- «Venez et Voyez ! »
18h à 20h, chapelle ND de Lourdes, Landivisiau
Dimanche 4 Février.
- **Chapelet, Chapelle de Lambader**, tous les jours à 9h.
- **18h dans les églises :**
- 8 mars : Bodilis
- 15 mars : St Derrien
- 22 mars : S^t Servais ossuaire

Chemin de croix Vendredi à 17h

- 1^{er} mars à St-Sauveur
- 8 mars à Guimiliau
- 15 mars à Plougar

Quêtes :

16 et 17 mars : pour le CCFD
Vendredi Saint, 29 mars : pour les communautés chrétiennes en Terre Sainte.



Pour recevoir "Le Lien" par internet, dès sa parution, en faire la demande à : bulletinparoissebrolandi@orange.fr

Accueil à la maison paroissiale : 2, place de lourdes. Landivisiau

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30 à 11h30 et 14h30 à 17h.**

mercredi et samedi :

9h30 à 11h30.

02 98 68 11 63

P. Homanès Laboche : 06 51 84 49 01
secretariatparoissebrolandi@orange.fr